



KPMG Audit
Parc Edonia, Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France



RSM Ouest Audit

RSM Ouest Audit
24, place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2015 –
Résolution n° 9
Séché Environnement S.A.
Les Hêtres – CS20020 – 53811 Changé Cedex 09
Ce rapport contient 2 pages



KPMG Audit
Parc Edonia, Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France



RSM Ouest Audit
24, place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France

Séché Environnement S.A.

Siège social : Les Hêtres – CS20020 – 53811 Changé Cedex 09
Capital social : €. 1 726 974

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2015 – Résolution n° 9

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une période de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

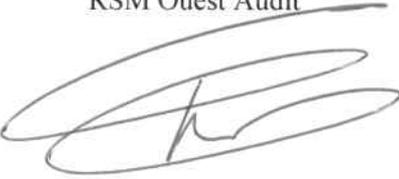
Rennes, le 3 mars 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Vincent Broyé
Associé

Laval, le 3 mars 2015

RSM Ouest Audit


Jean-François Merlet
Associé